

Liberte Politique

/

L'Union Européenne prépare la spoliation de votre épargne.

Article rédigé par *Michel Janva*, le 29 juin 2016

[Source : [Salon Beige](#)]

Selon François Siméoni, Conseiller municipal FN de Versailles, Secrétaire Départemental FN78 :

"Dans l'article 21 bis, adopté en commission le 24 mai dernier, puis voté en séance publique à l'Assemblée Nationale le 9 juin, la directive BRRD, déjà votée pour les banques (pudiquement appelée ici «régime macroprudentiel applicable au secteur bancaire»), est élargie aux assurances.

Rappelons que cette directive prévoit le prélèvement sur les comptes bancaires des particuliers, procédure prévue par l'U.E dite du «bail in», qui a été inscrite dans le droit français en pleine période estivale le 20 août 2015.

La conséquence est simple : en cas de défaut d'une société d'assurances, tous les détenteurs d'une assurance-vie pourront voir le versement de leur prime suspendu pour une durée indéterminée et ne pourront pas sortir de leur contrat pour récupérer leur mise.

Les Français doivent savoir que, sous la pression de Bruxelles, tous les mécanismes permettant aux banques et aux sociétés d'assurances de se renflouer sur les comptes des particuliers sont maintenant mis en place en cas de risque «systémique».

Il est donc urgent de retrouver notre souveraineté budgétaire et monétaire afin de mettre un terme à cette politique, conduite par les gouvernements de droite comme de gauche, qui, sous les diktats de l'Union Européenne, conduira à la ruine des Français."